

Le 21/11/11

Le Secrétaire Départemental
A
Monsieur le Directeur Départemental

Par courriel du 16/11/2011, Mle Simeray, chargée de communication a demandé aux agents de se prononcer sur le choix de l'administration concernant les « ponts naturels » 2012 par vote électronique.

Le comité départemental et moi-même tenons à vous faire part de notre étonnement devant cette organisation :

En effet le Comité technique n'a pu se prononcer sur le choix que vous avez effectué :

Dans le cas contraire nous aurions attiré votre attention sur la diversité des protocoles horaires variables dans le réseau pouvant entraîner des agents à voir réduire leurs choix de congés d'une façon non négligeable.

Par ailleurs nous aurions plaidé le cas des petites unités pour qui justement l'ouverture le 30 avril en plein milieu des vacances scolaires ne pourra qu'occasionner de problèmes lors de l'établissement du plan de congés.

En outre nous sommes surpris de l'intitulé de la question posée qui est pour le moins « fermée ».

En effet vous ne laissez pas la possibilité aux agents votant « non » de faire part de leurs préférences.

Nous tenons enfin à vous rappeler la forte participation lors des dernières élections professionnelles, et en conséquence de la forte représentativité des organisations syndicales et élus au CT . Nous ressentons devant l'organisation de ce vote comme une tentative de mettre les élus devant le fait accompli.

Veillez agréer Monsieur le Directeur Départemental l'expression de mes respectueuses salutations

Didier BEZIAT